

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère des Affaires Economiques et du Développement

Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques

-----CMA-----

Termes de références

Formation sur les instruments budgétaires

Juillet 2013

I-Contexte et justification:

Au cœur de la réflexion sur la modernisation de l'administration publique, la réforme du système général des finances publiques revêt une signification majeure en Mauritanie. Elle traduit une volonté des pouvoirs publics d'enraciner une gouvernance budgétaire dans les comptes publics. Dans un contexte marqué par l'engagement des pouvoirs publics à rationaliser les dépenses publiques et à lutter contre les dérapages budgétaires, la réforme du cadre budgétaire s'inscrit dans une entreprise d'adaptation des finances publiques.

Il s'agit notamment d'arrimer le système financier aux politiques publiques et d'adopter de nouveaux mécanismes d'exécution budgétaire. Au-delà de cette volonté d'articuler dépenses et politiques publiques, la rénovation du système de gestion budgétaire constitue un triple défi. Elle est d'abord, une contribution à l'amélioration des dépenses publiques ensuite, elle participe à l'augmentation des recettes publiques et enfin, elle s'inscrit dans une stratégie d'alignement du cadre d'exécution budgétaire aux politiques publiques.

La réflexion sur la réforme des comptes publics intervient dans un contexte marqué par l'achèvement d'un programme triennal de Facilité élargie de crédit entre le Gouvernement mauritanien et le FMI(2010-2012). Elle constitue un cadre pertinent d'accompagnement à la transformation du système général des finances publiques. Cette refonte des finances a pour objectif d'instaurer une culture de la transparence et de la performance.

Les nombreux travaux dont notamment LE Rapport d'évaluation sur la performance de la gestion des finances publiques ont établi un état des lieux de finances publiques. Il a situé de nombreuses insuffisances. Parmi celles-ci, il y a lieu de souligner :

- l'absence d'instruments de suivi-évaluation(i) ;
- l'absence d'une LOLF basée les résultats (ii) ;
- l'absence d'outils de transparence (iii) ;
- la faiblesse des mécanismes de contrôle et d'audit (iv) ;
- de vérification des dépenses publiques(v).

Ces obstacles constituent autant d'écueils à la définition d'une budgétisation axée sur les résultats.

La réforme des finances publiques obéit à un double enjeu. D'une part, favoriser la maîtrise des dépenses publiques, accroître les recettes publiques, et d'autre part, renforcer les instruments d'audit, de contrôle et de vérification des comptes publics. Ces dispositifs constituent indéniablement un vecteur de lutte contre la pauvreté. Les nombreux diagnostics ont permis de situer les faiblesses du système budgétaire mauritanien. Afin d'y remédier, les pouvoirs publics ont aménagé un Schéma Directeur dont les grandes lignes sont les suivantes :

- Renforcement de l'exhaustivité et de la transparence du budget de l'Etat ;
- ✓ Renforcement de la prévisibilité de l'exécution du budget;
- ✓ Amélioration de la qualité de la comptabilité, de l'information et des Rapports Financiers ;
- ✓ Renforcement des contrôles, de la surveillance et de la vérification; mise en place d'un Système intégré d'information et la formation.

Ces réformes au demeurant ambitieuses, se proposent de repenser la gestion budgétaire à travers la définition d'instruments axés sur les résultats. Cette innovation, constitue une rupture majeure avec une gestion budgétaire inopérante et n'ayant pas un impact significatif sur les politiques publiques.

Afin d'accompagner les pouvoirs publics dans la modernisation des finances publiques, le CMAP se propose d'organiser une formation sur les instruments de transparence budgétaire. L'objectif de cette formation est de favoriser, une meilleure appropriation des mécanismes de performance budgétaire. Il s'agit de fournir aux agents publics des outils de budgétisation axée sur les résultats. In fine à travers cette formation, l'objectif est de faciliter l'adoption d'une politique publique axée sur les résultats.

II - Objectifs de la formation : Afin de substituer une administration de moyens à une administration de résultats, le CMAP ambitionne d'organiser une formation au bénéfice des agents de la fonction publique. Il s'agit d'assurer une meilleure compréhension des logiques qui structurent le cadre budgétaire en favorisant notamment :

- Une appropriation du Cadre de dépenses moyen terme ;

- Une compréhension des mécanismes qui régulent le cadre budgétaire à moyen terme ;
- De favoriser une internalisation des outils de suivi-évaluation ;
- D'inscrire l'administration publique dans une culture de performance.

III-Durée de la prestation : La durée de la présente formation est de deux jours.

IV- Public cible :

- Cette formation s'adresse à des cadres de haut niveau (économistes, gestionnaires, évaluateurs, statisticiens) dont la fonction ou la profession sont en rapport avec les instruments budgétaires
- Une connaissance de la finance publique et une expérience dans l'analyse de la financière est indispensable pour participer à cette formation.

Pour des raisons de capacité d'accueil de la salle de formation du CMAP, le nombre des participants ne devra pas excéder trente participants choisis (30) personnes.

Cette session concernera notamment les directions suivantes :

- L'Inspection Général d'Etat(IGE) ;
- La Cour des Comptes ;
- La Direction Générale de la Fonction Publique ;
- La direction de la Modernisation de l'administration publique ;
- La direction Générale du Budget ;
- La direction générale du Trésor et de la comptabilité Publique ;
- La Direction Générale des Impôts ;
- Les directions de programmation.

V- Résultats attendus:

- les administrations sont dotés d'outils leur permettant de s'inscrire durablement dans une gestion budgétaire axée sur les résultats et non sur les moyens ;
- des dépenses de qualité et des investissements sont orientées vers la création d'emploi ;
- Un cadre favorable à une gouvernance économique et comptable ;

VI-Profil du consultant : Pour les besoins de la présente formation, le CMAP entend recruter un consultant confirmé au profil suivant :

1. Un spécialiste des finances publiques ou administration des régies financières, il doit avoir un diplôme supérieur ;

2. Une expérience d'au moins 10 ans dans les finances publiques;
3. Avoir une connaissance probante de la réforme des finances publiques en Mauritanie ;
4. Une bonne connaissance des meilleures pratiques budgétaires et de la problématique de l'emploi;
5. Connaitre l'architecture des comptes publics et les mécanismes de réforme des instruments budgétaires régulant en Mauritanie ;
6. Une expérience probante en matière de formation sur les pratiques budgétaires.

VII-Tâches demandées :

Afin de concrétiser ce projet de formation, il est attendu du consultant les tâches suivantes :

a) -_Préparer les supports de cours : Outre le support *Power Point* qui servira d'outil de présentation des activités de la formation, le consultant fournira les documents suivants :

- un document de travail pré structuré devant servir à la fois de mémento de textes juridiques et de recueil de cas pratiques tirés du contexte local,
- et toute autre ressource qu'il jugera utile à l'accompagnement des participants

b) -finaliser le programme de la session selon méthodologie adoptée par le CMAP,

c) - procéder à l'évaluation de la session,

VIII- Calendrier de déroulement

L'atelier se déroulera dans les locaux du CMAP, et tenant compte des emplois de temps des participants, il sera programmé en mode journée continue (matinée, début d'après-midi) pendant deux (2) jours.

Jour1: Mercredi		
09h00 - 10h00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation consultant et lancement des activités 	Consultant- Exp
10h00 - 11h30	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers (SP1, SP2....) 	Participants
11h30 - 12h00	<ul style="list-style-type: none"> • Pause-café 	P S CMAP
12h00 - 13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Suite des travaux en ateliers 	Participants
13h00 - 14h00	<ul style="list-style-type: none"> • Restitutions Ateliers 	Participants

14h00 - 14h30	<ul style="list-style-type: none"> Recadrage, et clôture de la journée 	Consultant
Jour 2: Jeudi		
09h00 - 10h30	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse des ateliers de restitution des travaux suivie des perspectives et recommandations 	Rapporteurs - Ateliers
10h30 - 12h00	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des discussions – Évaluation de l'Atelier 	Participants - Exp
12h00 - 13h00	<ul style="list-style-type: none"> Clôture officielle 	

Personnes Ressources

- La formation sera assurée à titre principal par le consultant
- Avec l'assistance de M. Elimane Mamadou KANE et de M.KELLY Ahmada experts au CMAP

Langues de l'atelier

Français